



L'Empreinte de l'Ours

S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

03.87.06.62.30 Fax : 03 87 06 62 31

mail : mairie.baerenthal@wanadoo.fr site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : Serge Weil, Anne Kessler et Constance Ringard

Horaires d'ouverture :

Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 8 h à 12 h
ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

Bibliothèque Municipale

03 87 06 26 48

biblio.baerenthal@orange.fr
Mardi de 16 h 30 h à 18 h

Agence Postale Communale

03 87 96 50 41

Lundi, mercredi et jeudi
de 14 h à 16 h 30

Mardi et vendredi de 17 h à 19 h

Samedi des semaines impaires
de 9 h à 11 h

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES

Centre de régulation médicale

Médiarde 0 820 33 20 20

**Appeler le 15
en cas d'urgence**

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Clarisse CROPSAL

03 87 06 53 34

Infirmière :

Cécile FERSTLER

03 87 96 17 23

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :

03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitche :

03 87 78 06 99

IMPORTANT

Juin 2019

PLUi : étape 2 - phase ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre du PLUi Est une enquête publique aura lieu du **lundi 17 juin au vendredi 19 juillet 2019**.

L'enquête publique est pilotée par un Commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif.

Les habitants disposent du mois de l'Enquête Publique pour faire leurs remarques et doléances.

A cet effet, deux permanences seront assurées par le Commissaire Enquêteur en mairie de Baerenthal :

⇒ **Vendredi 21 juin 2019 de 15 h à 16 h 30**

⇒ **Mardi 16 juillet 2019 de 14 h à 15 h.**

Trois permanences seront également assurées au siège de la Communauté de Communes de Bitche, les :

⇒ **Mercredi 26 juin 2019 de 15 h 30 à 17 h**

⇒ **Vendredi 12 juillet 2019 de 14 h 30 à 16 h**

⇒ **Vendredi 19 juillet 2019 de 14 h à 16 h.**

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous pour rencontrer le Commissaire enquêteur.

Décisions du Conseil Municipal — Séance du 23 avril 2019

Reuni en session ordinaire, sous la présidence du Maire Serge WEIL, le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

AFFAIRES FONCIERES

Acquisition d'un terrain au Fischerthal

Dans la perspective d'échanges futurs de terrains dans le cadre de différentes régularisations foncières avec l'Office National des Forêts, il est proposé au Conseil Municipal l'acquisition d'un terrain référencé section 03 n°18 d'une contenance de 25,40 ares, affecté en zone NC du Plan d'Occupation des Sols et attenant à la forêt domaniale au lieu-dit « Fischerthal ». La propriétaire actuelle, Madame Monique Françoise BURGUN étant d'accord pour la vente au prix de 70 € l'are, le Conseil Municipal décide de cette acquisition au coût global de 1.778 €, frais de notaire en sus à la charge de la Collectivité.

Cession de l'ancienne caserne des Sapeurs-Pompiers

Pour faire suite à la demande de 2 particuliers ayant émis le souhait d'acquérir l'ancienne caserne des Sapeurs-Pompiers de Baerenthal, les élus ont été amenés à étudier les 2 propositions qui leur ont été soumises. Considérant que M. Charles GROSS a déposé l'offre la mieux disante, en concordance avec l'évaluation du service des domaines, le Conseil Municipal a décidé de lui céder la parcelle cadastrée section 01 n° 289 au prix de 40.500 €, frais notariés en sus à la charge de l'acquéreur.

Il sera proposé à l'amicale des anciens Sapeurs-Pompiers de Baerenthal un local pour stocker le matériel restant.

Cession d'un terrain sis au lieu-dit « Breithal »

Pour faire suite à la demande d'un particulier souhaitant acquérir un terrain appartenant à la commune et sis au lieu-dit Breithal, le Conseil Municipal a été amené à étudier la proposition. Considérant que le terrain, enclavé entre deux parcelles utilisées par l'acquéreur, ne représente que peu d'intérêt pour la Commune et ne disposant pas d'accès immédiat, les élus décident de céder à Monsieur Thierry BERNHARDT la parcelle cadastrée section 02 n° 347 d'une superficie de 23,40 ares au prix de 50 € l'are soit un prix total de 1.170 euros, frais notariés en sus à la charge de l'acquéreur.

Décisions du Conseil Municipal – Séance du 23 avril 2019 (suite)

Avis relatif au Projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Est de la Communauté de Communes du Pays de Bitche.

La Communauté de Communes du Pays de Bitche a arrêté son projet du Plan Local d'Urbanisme Est le 21 février dernier. A compter de cette date, conformément aux articles L153-8 et suivants du code de l'Urbanisme, la commune dispose d'un délai de 3 mois pour émettre son avis sur le dit document. L'Assemblée délibérante décide de donner un avis favorable au projet en proposant néanmoins que soit pris en considération les quatre amendements suivants :

- ⇒ Que l'article N1 du règlement précise que les équipements publics d'infrastructures inclus la notion de pontons essentiels à la valorisation des étangs.
- ⇒ Qu'au droit de l'impasse de la Forêt, la parcelle 87 soit intégralement incluse dans le secteur Uh3 sur une profondeur de 30 mètres.
- ⇒ Qu'au droit de la rue du Ramstein, la parcelle 285 bénéficie bien d'une constructibilité de 5 mètres à l'arrière de la maison existante.
- ⇒ Que l'article A1 et A3 du règlement reprennent les prescriptions des articles N1 et N3 relativement aux équipements publics d'infrastructures et à la réalisation d'antennes de télécommunication en particulier.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Location du logement n°1 situé au 1^{er} niveau de l'école primaire

Le Conseil Municipal a été amené à se prononcer sur les 2 candidatures parvenues en mairie pour la location du logement n°1 de l'école primaire, au loyer de 410,00 € + 120,00 € de charges.

Après étude des différentes pièces, le Conseil Municipal décide après en avoir délibéré et à bulletins secrets d'attribuer le logement n°1 de l'Ecole Elémentaire à Mme Brigitte GONZALES, domiciliée 16, rue Principale à HINSBOURG (67290) aux conditions arrêtées dans une précédente délibération du 23 juillet 2015. Le contrat de location avec Madame Brigitte GONZALEZ prendra effet, à compter du 1^{er} juin 2019.

AFFAIRES FINANCIERES DIVERSES

Demandes de subventions diverses :

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur les aides financières suivantes et décide:

- ⇒ d'allouer à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de PHILIPPSBOURG-BAERENTHAL une subvention de 330,45 € pour couvrir les frais d'assurance liés au Sapeurs-Pompiers de Baerenthal
- ⇒ de ne pas donner suite à la demande de subvention de l'Ecole de Musique de BITCHE considérant qu'il appartient à la Communauté des Communes du Pays de Bitche d'étudier, le cas échéant, ce soutien.
- ⇒ de verser à l'AAPPMA de BAERENTHAL une subvention de fonctionnement de 200 € au titre de l'année 2019.

Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE)

En tant qu'adhérent à MATEC, l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle est proposée sans frais d'adhésion supplémentaires. Cet organisme a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter au contexte local et peut à ce titre intervenir pour conseiller les habitants des Communes adhérentes. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au C.A.U.E. de la Moselle.

Convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie sur un terrain situé à Baerenthal

Pour les besoins de l'exploitation de ses réseaux, actuels et futurs, la Société Française du Radiotéléphone-SFR doit procéder à l'installation de dispositifs d'antennes et d'équipements techniques reliés à des réseaux de télécommunications.

Un relais de radiotéléphonie sera implanté sur un terrain communal situé au lieu-dit « Kirchberg » à Baerenthal cadastré section 02 parcelle 17.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention avec la Société Française du Radiotéléphone-SFR pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie sur un terrain communal.

Un loyer forfaitaire annuel d'un montant de 1.000 € nets sera versé par la Société Française du Radiotéléphone-SFR.

Maintenance des installations de chauffage des bâtiments communaux, période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le Conseil Municipal autorise le Maire à contracter avec l'entreprise BOISSIER à Niederbronn-Les-Bains (67110) pour la prestation de maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude des bâtiments communaux au titre de l'année 2019 pour une redevance forfaitaire de 1.915,52 €.HT.

DIVERS

Motion de soutien aux personnels de l'Office National des Forêts face à une mission interministérielle

Le Conseil Municipal de la Commune de Baerenthal réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans les forêts communales par le service public de l'Office National des Forêts et s'inquiète de sa remise en cause.

Le Conseil Municipal soutient les personnels de l'Office National des Forêts et demande au Gouvernement :

- ⇒ l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF
- ⇒ le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales
- ⇒ le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion de forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et de générations futures.

.../...

Convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Energie Partagé

Dans le cadre du dispositif de Conseil en Energie Partagé, la Communauté de Communes du Pays de Bitche propose d'établir une convention avec la Commune de Baerenthal.

Cette convention fixe les modalités administratives et techniques du partenariat entre la commune et la collectivité ainsi que les obligations de chacune d'entre elles pour permettre le bon déroulement de la mission du Conseiller en Energie Partagé. La convention pourra être résiliée à tout moment et pour tout motif.

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Energie Partagé et autorise le Maire à signer ce document.

Vie pratique

Collecte multiflux

La collecte du jeudi 13 juin est inchangée.

Terrains à vendre

La Commune de Baerenthal met en vente un certain nombre de terrains constructibles en totalité ou partiellement.

Consultez les annonces et n'hésitez pas à contacter l'agence en charge des ventes.

[https://www.leboncoin.fr/ventes_immobilieres/1609530715.htm/](https://www.leboncoin.fr/ventes_immobilieres/1609530715.htm)
[https://www.leboncoin.fr/ventes_immobilieres/1609530711.htm/](https://www.leboncoin.fr/ventes_immobilieres/1609530711.htm)
[https://www.leboncoin.fr/ventes_immobilieres/1609530722.htm/](https://www.leboncoin.fr/ventes_immobilieres/1609530722.htm)
[https://www.leboncoin.fr/ventes_immobilieres/1609530729.htm/](https://www.leboncoin.fr/ventes_immobilieres/1609530729.htm)
[https://www.leboncoin.fr/ventes_immobilieres/1609530732.htm/](https://www.leboncoin.fr/ventes_immobilieres/1609530732.htm)

Samedi 22 juin 2019 Journée de travail à l'étang de pêche

organisée par la Commune

Rendez-vous à 8 h à la digue de l'étang.

Les personnes souhaitant participer au repas de midi voudront s'inscrire en mairie avant le 18 juin 2019.

Se munir de gants et de bottes.

Nouveaux horaires de la déchèterie de Bitche

A compter du 1er juin 2019, les horaires d'ouverture de la déchèterie de Bitche sont les suivants :

du lundi au vendredi de

9 h à 12 h
et de 13 h à 17 h

le samedi de

9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h.



Samedi 15/06
De 8h30 à 12h à Baerenthal
(rendez-vous devant la mairie)



Venez aider les poilus cornus à entretenir le fond de vallée à Baerenthal dans une ambiance conviviale. Toutes paires de bras est bienvenue pour une opération de débroussaillage et de menus travaux afin d'améliorer le confort de pâturage des Highland Cattle .

DÉBROUSSAILLAGE : débroussaillage sous les fils, enlèvement de rejets d'aulnes, etc.

Animation GRATUITE : Prévoir des bottes ou des cuissardes et si possible des outils (faux, débroussailleuse, sécateur, coupe branche).

Animation organisée par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, en partenariat avec la Commune de Baerenthal

**Inscription souhaitée avant le 12 juin au
03 88 01 49 59
ou inscriptions@parc-vosges-nord.fr**

Découvrez OC MOBILE

OPTICAL CENTER organisera à nouveau une journée « porte ouverte » de son service à domicile en optique et audition.

Le camion sera présent le **mardi 18 juin 2019** au parking central, à partir de 9 h.

Pour tous renseignements 06 74 84 95 40.

Nos joies

Félicitations à

Mme **Marthe Hoehr** née Muller qui fêtera ses 83 ans le 1er juin
M **René Loeffler** qui fêtera ses 82 ans le 4 juin
Mme **Sophie Gomes** née Goetz qui fêtera ses 81 ans le 7 juin
Mme **Nicole Finzel** née Helf qui fêtera ses 85 ans le 13 juin
M **Freddy Haury** qui fêtera ses 82 ans le 13 juin
Mme **Catherine Schubel** née Schmitt, notre doyenne, qui fêtera ses 94 ans le 15 juin
M **Alfred Beck** qui fêtera ses 83 ans le 18 juin
M **René Muller** qui fêtera ses 86 ans le 19 juin
Mme **Erna Metz** née Bernhardt qui fêtera ses 88 ans le 23 juin

Bienvenue à

Sasha, née le 29 avril, fille de Quentin Paygnard et de Elise Van der Weckené

**Rose, née le 18 mai, fille de Luc Bonnot
et de Marine Feisthauer**

Sacha, né le 22 mai, fils de Arnaud Simon et de Stacy Schild

Bloc notes

Du vendredi 31 mai au dimanche 02 juin : Rencontre Euro-Baerenthal à Wurmberg - Neubärental.

Samedi 1er juin : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Dimanche 02 juin : SRB : Baerenthal joue à Petit-Réderching à 15 h.

Samedi 08 juin : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Dimanche 09 juin : Marché aux puces organisé par l'Association ABCD, sur le parking « Ramstein-Plage ».

Jeudi 13 juin : Rencontre des aînés organisée par la Paroisse Protestante, à partir de 15 h, au foyer René Schmitt.

Samedi 15 juin : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 15 juin : Chantier participatif organisé par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et la Commune.

Jeudi 20 juin : Réunion du Conseil Municipal, à 20 h, en salle Goldenberg.

Samedi 22 juin : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 22 juin : Journée de travail à l'étang de pêche organisée par la Commune.

Vendredi 28 juin : Kermesse scolaire dans la cour des écoles organisée par l'association scolaire « Les Oursons ».

Samedi 29 juin : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Le traditionnel feu d'artifice aura lieu le samedi 20 juillet 2019.



Ce bulletin municipal vous est offert par

Le Centre de Jeunesse de Baerenthal et « La Famille »

Ouvert toute l'année, le Centre de Jeunesse vous propose 220 lits en pension complète, en chalets, bungalows ou pavillons avec salles de réunion, un gymnase etc ...

Idéal pour des classes vertes, des échanges franco-allemands, des séminaires (formations, stages professionnels ou culturels) ou des rencontres associatives.

Le Centre propose aussi la maison « La Famille », en autogestion pour 30 personnes.

Pour tout renseignement sur les différentes catégories de prix et conditions, n'hésitez pas à les contacter du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Centre de Jeunesse de Baerenthal
2 place Robert Schuman
57230 BAERENTHAL

📞 (0033) 03 87 06 50 38
E-mail : info@baerenthal.org

